



Communiqué de presse

mardi 5 juin 2012

FNE et l'ADEME publient : « L'écomobilité : Repenser nos déplacements »

Pour cette édition 2012 de la journée mondiale de l'environnement, la Fédération France Nature Environnement (FNE) en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), propose aux principaux acteurs territoriaux, un état des lieux de l'écomobilité sous toutes ses formes¹. Parce qu'il est plus que jamais nécessaire de repenser notre façon de nous déplacer, la réalisation d'actions concrètes à l'échelle d'un territoire est désormais indispensable.

Repenser nos déplacements

En France, au cours des dix dernières années, la place de la voiture a reculé dans les grandes agglomérations pour plusieurs raisons : évolution démographique, prix des carburants, changements de comportements de mobilité et bien sûr effets des politiques de déplacement et d'aménagement mises en œuvre notamment avec l'augmentation de l'offre de transports publics et les espaces réservés aux circulation douces

Malheureusement, la majorité des transports impacte encore lourdement l'environnement, notre santé, l'économie et notre cadre de vie : émissions de gaz à effet de serre et de polluants cancérigènes provoquant des troubles respiratoires et cardiaques, dégradation des milieux naturels et de la biodiversité, dépendance aux carburants fossiles, coût pour le budget des ménages et en matière de santé publique, encombrement de la voirie, bruit...

Un outil pour décider et changer

Aussi, face aux progrès restant à accomplir pour concilier la satisfaction de nos besoins de mobilité tout en respectant l'environnement et notre cadre de vie, FNE et l'ADEME se sont-elles mobilisées et publient : « L'écomobilité : Repenser nos déplacements »

« L'écomobilité : Repenser nos déplacements » est une plaquette de sensibilisation et d'information qui s'adresse à tous les acteurs concernés par les questions d'écomobilité : élus, associations et professionnels. Elle fournit des informations sur les différents outils et démarches d'écomobilité : les lois et dispositifs réglementaires, le management de la mobilité, l'apport du numérique au service de l'écomobilité, les alternatives à l'utilisation de la "voiture en solo" ou encore les différents acteurs de l'écomobilité. L'objectif de ce document est d'inciter ceux qui ont les moyens d'agir sur leur territoire à passer à l'action.

« Le rôle d'une fédération de défense de la nature et de l'environnement est notamment de relayer les expériences de terrain, précise Bruno GENTY, président de FNE. Forts de cette expérience, nous construirons une réponse globale à l'impératif de repenser notre mobilité. »

¹ Outre FNE et ADEME, le Centre d'Etude sur le Réseau, les Transports, l'Urbanisme et les Constructions publiques (CERTU) et l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI) ont contribué à la rédaction de ce document.